

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

BOURSES DE RECHERCHE POSTDOCTORALES

Les habiletés nécessaires à une utilisation optimale des moyens traditionnels de la communication chez les personnes ayant une déficience intellectuelle

Chercheure postdoctorale
Sahar El Shourbagi, Université du Québec à Montréal

Numéro du projet de recherche
2008-DI-119281

Titre de l'Action concertée
Recherche dans les domaines de la déficience intellectuelle et des TED

Partenaire(s) de l'Action concertée
Le Curateur public / Le ministère de la Justice / Le ministère de la Santé et des Services sociaux / Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale / Le ministère de la Sécurité publique / Le ministère des Transports / L'Office des personnes handicapées du Québec / La Société d'habitation du Québec / Le Fonds de recherche en santé du Québec et le Fonds Québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

PARTIE A – CONTEXTE DE LA RECHERCHE (maximum 4 pages)

1. Problématique
2. Principales questions de recherche et/ou hypothèses
3. Objectifs poursuivis

La plupart des sociétés développées, comme le Québec, tentent d'encourager la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) en les incitant à utiliser les mêmes ressources que la population générale. Or, peu d'adaptations dans la même lignée que l'utilisation du Braille pour les aveugles ont été proposées pour pallier aux problèmes de ces personnes (Langevin 1996)). Ainsi, plusieurs études (Perrault, 1997; Bouchard et Dumont, 1996) soulignent que la plupart des déficients intellectuels sont pauvres, dépendants, mal accueillis, peu stimulés socialement et éprouvent des difficultés à demander de l'aide.

Toutefois, les études récentes nous montrent que la présence d'une DI ne pourrait expliquer, à elle seule, la situation actuelle. Ainsi, Powers (1996) explique que les personnes ayant une DI sont confrontées à des activités qui exigent des habiletés qu'elles ne possèdent pas. Selon le modèle du Processus de Production de Handicap de Fougeyrollas (1998), les facteurs environnementaux (comprenant les moyens de communication) en interaction avec leurs facteurs personnels pourraient être des facilitateurs qui favorisent la réalisation des activités quotidiennes ou des obstacles qui conduisent à une situation de handicap.

Le virage préconisé par ce modèle invite les responsables à abandonner l'approche centrée sur l'adaptation de la personne aux caractéristiques du milieu. Dans le même ordre d'idées, le Centre de développement des transports (1996) ajoute que la personne en DI est la plus susceptible d'être perturbée par les faiblesses des systèmes de communication. Ainsi, nous pensons qu'il serait possible d'adapter les moyens de communication, soit en utilisant des pictogrammes ou des symboles, soit en simplifiant les informations (ILSMH, 1998). Dans cette perspective, notre recherche essaie donc de répondre à la question principale suivante : *comment les moyens de communication peuvent-ils jouer un rôle en faveur de la participation sociale des personnes en DI?*

Dans un premier temps, nous clarifierons les notions de déficience intellectuelle, participation sociale et moyens de communication. Ensuite, nous cernerons les rôles des moyens de communication.

Déficience intellectuelle*

La déficience intellectuelle (ou retard mental) est définie par l'*American Association on Mental Retardation* (2002) en fonction de l'interaction entre les caractéristiques du déficient et celles du milieu. «*Le retard mental est une incapacité caractérisée par des limitations significatives à la fois dans le fonctionnement intellectuel et dans les comportements adaptatifs exprimés par des habiletés conceptuelles, sociales et pratiques. Cette incapacité apparaît avant 18 ans* » (p. 19).

Dionne et collaborateurs (1999) ont proposé une synthèse des caractéristiques cognitives et non cognitives des personnes en DI. Les

caractéristiques cognitives consistent en : *un retard du développement intellectuel, un ralentissement et un arrêt prématuré du développement, une moindre efficacité du fonctionnement intellectuel, etc.* Les caractéristiques non cognitives, elles, comprennent : *une faible motivation, une faiblesse de l'estime de soi, une certitude anticipée de l'échec, une faiblesse du degré d'exigence, etc* (Langevin 2003).

Participation sociale

Selon l'OPHQ (2007) une situation de participation sociale correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie. Ces habitudes de vie sont des activités que la personne doit effectuer pour survivre et s'épanouir dans une société.

Moyens de communication

Vu la pauvreté des déficients intellectuels, les moyens de communication les plus présents dans la vie de ces personnes sont la télévision et les affiches. Ainsi, nous nous intéresserons seulement à ces deux moyens. Caron-Bouchard et Renaud (2001) trouvent que tout message s'inscrit dans un processus où l'émetteur formule un contenu, l'offrant à l'intelligence cognitive du récepteur. Elles expliquent que le récepteur s'approprie le message selon son contexte de vie et son état de santé. L'émetteur doit donc toujours prendre en considération les enjeux entourant le récepteur afin d'assurer sa compréhension. De plus, selon Proulx et Maillet (1998), le décodage d'un message dépend des caractéristiques des publics ainsi que des caractéristiques structurelles du message. À cet égard, le Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (2006) explique que la

signalisation dans les moyens de transport ne subit aucune adaptation en fonction des besoins de cette clientèle. De leur côté, Caron-Bouchard et Renaud (2001) affirment que la télévision est un des moyens de communication incontournables pour faire la promotion des habitudes de vie. Toutefois, les personnes en DI sont privées d'une explication convenant à leurs caractéristiques. Autrement dit, il manque de vulgarisation, de pictogrammes, etc. aux propos tenus à la télévision. En s'appuyant sur le modèle de Fougeyrollas (1998), les affiches et la télévision faisant partie des facteurs environnementaux peuvent être adaptées pour réduire la situation de handicap.

Objectifs de recherche:

1-Comprendre l'utilisation actuelle des deux moyens traditionnels de la communication (télévision et affiche) par les personnes ayant une DI;

2-Savoir le rôle que les moyens de communications peuvent jouer pour améliorer la situation des personnes ayant une DI;

3-Connaitre les perceptions et les attitudes des proches et des intervenants envers l'utilisation de ces moyens par ces personnes;

5-Proposer des stratégies pour maximiser l'utilisation autonome de ces moyens par des personnes avec une DI;

6-Proposer aux intéressés des stratégies de simplification des messages émis à l'intention des personnes avec une DI.

Plus spécifiquement notre étude aura pour but de :

- Étudier le rôle que joue actuellement la télévision comme source d'information accessible à tous pour informer les personnes ayant une DI sur les conditions météorologiques;
- Étudier le rôle que jouent les moyens de communication pour guider les personnes ayant une DI dans les moyens de transport.

**PARTIE B – PISTES DE SOLUTION EN LIEN AVEC LES RÉSULTATS,
RETOMBÉES ET IMPLICATIONS DE VOS TRAVAUX** (maximum 5 pages)

Ce projet s'inscrit dans le cadre de deux axes cités dans l'appel de propositions de ce programme. Le premier est l'axe 2.2 soit : Les conditions de la participation sociale. Ce projet cherche, d'une part, à encourager l'acquisition de certaines habiletés qui pourraient favoriser la participation sociale des personnes ayant une DI; et d'autre part, à simplifier le message issu des moyens de communication afin de le rendre accessible aux personnes ayant une DI. L'utilisation optimale de ces dits moyens, pourrait favoriser l'implication de la personne ayant une DI dans la vie en société et ensuite lui permettre d'exercer ses habitudes de vie avec plus d'autonomie. Le second axe dans lequel le projet peut aussi être inscrit est l'axe 1.1 soit : la situation de ces personnes (leurs besoins de même que l'histoire d'utilisation des services). Cela est en lien avec l'étude de la situation actuelle de ces personnes lors de la manipulation des médias et le décodage de leur messages (exemple : instructions affichées dans les pharmacies, instructions diffusées par la télévision, etc.). Si la personne avec une DI arrive à mieux recevoir ces informations, cela aura un effet positif pour la réalisation de ses habitudes de vie, par exemple se déplacer en utilisant le transport en commun de manière autonome.

De ce qui précède, nous pouvons déterminer les auditoires à qui s'adressent nos travaux. Dans un premier temps nos travaux intéresseront les parents

des personnes ayant une DI, les intervenants, les travailleurs sociaux, les éducatrices, les enseignants, les infirmiers ainsi que tous ceux qui travaillent avec des personnes ayant une DI.

Dans un second temps nos travaux s'adresseront aux responsables des messages médiatiques dans la télévision, les moyens de transport etc.

Dernièrement nos travaux peuvent aussi intéresser les chercheurs dans le domaine de la DI.

L'étude de la situation actuelle lors de l'utilisation des médias et du décodage des messages va nous aider à cerner les obstacles qu'une personne avec une DI rencontre lorsqu'elle est confrontée à des médias et les habiletés dont elle aura besoin afin d'en saisir le message et ensuite pour pouvoir utiliser ces habiletés de manière autonome. Ainsi, ces habiletés identifiées peuvent améliorer les pratiques chez les intervenants en ciblant les habiletés à développer chez la personne avec une DI dès sa scolarité, alléger la tâche des proches et des intervenants qui doivent parfois accompagner et soutenir cette personne partout. Une fois ces habiletés identifiées, elles pourront être considérées comme matière première pour tout programme d'intervention destiné aux personnes avec une DI. L'amélioration de cette utilisation pourra avoir un effet positif sur l'estime de soi, l'autonomie et la participation sociale de cette personne.

Les partenaires de cette action concertée (MSSS; MELs; M. des T.; OPHQ, etc) vont se servir des recommandations issues de cette recherche afin de pouvoir utiliser les moyens adéquats pour aider les personnes ayant une DI à

s'intégrer davantage dans la société. Ils vont aussi en profiter pour simplifier leurs messages destinés à la clientèle concernée par cette étude.

Ensuite Le groupe de recherche Santé-Média (où nous réalisons notre recherche) va, de son côté, distribuer les recommandations à ses partenaires qui constituent des producteurs des messages, organiser des conférences et des séminaires qui vont permettre la diffusion des résultats à tous ses partenaires médiatiques, académiques et pratiques.

Cela pourrait avoir un effet sur l'amélioration des messages issus ou même sur la révision de la façon avec laquelle les moyens de communication diffusent les informations. Des stratégies d'adaptation pourraient surgir ou même être suivies par certains producteurs. Nous allons, au moins, penser à effectuer d'autres recherches qui permettront plus d'amélioration ou d'adaptation à ce niveau. Une telle amélioration aura pour effet : d'alléger la tâche aux parents, aux intervenants, etc., de sauver le temps et de l'argent perdu de la part de ces derniers pour accompagner ou expliquer une information à la personne ayant une DI.

Les résultats de cette recherche aideront les intervenants, les psychopédagogues, les enseignants et les proches à cibler les habiletés relatives à l'autonomie et à les développer chez les personnes avec une DI. Nous pourrions aussi envoyer aux responsables de tout service utilisé par les personnes avec une DI (centres de loisirs, sociétés de transport, CLSC, hôpitaux...) les recommandations, ce qui pourrait aider à simplifier et faciliter l'accès aux informations en fonction de ces habiletés afin de pouvoir

maximiser l'utilisation des moyens de communication et ainsi favoriser l'intégration sociale de ces personnes. À cet égard, nous pouvons mentionner qu'une telle recherche peut avoir un impact sur le projet qu'amorce la société du transport de Montréal concernant l'adaptation des affiches dans les moyens de transport en commun. Plus précisément, en ce qui concerne l'affiche, les résultats anticipés peuvent avoir un effet sur la façon d'organiser les affiches, de choisir les couleurs, d'unifier les symboles et le style utilisés, de simplifier la langue, etc. En ce qui concerne la télévision, les résultats peuvent avoir de l'impact sur l'utilisation de la commande à distance (par exemple, en fixant des boutons inutiles pour éviter la confusion), sur le choix des émissions intéressantes (par exemple, en accrochant un tableau à côté de la télévision ayant toutes informations nécessaires), en développant les habiletés nécessaires au décodage des mots et des symboles utilisés aux émissions (par exemple, la signification du degré de la température, la signification que l'animatrice tienne un parapluie ouvert ou fermé) etc. De façon générale, si nous considérons la participation sociale à une extrémité d'un continuum allant à l'encontre de la situation de handicap, nous comprendrons que plus la personne utilise les moyens de communication d'une façon efficace, plus elle s'engage dans sa vie sociale en allant vers la direction de la participation sociale. Les recommandations de cette recherche pourraient aussi s'avérer pertinente pour les personnes âgées, les analphabètes ou les nouveaux immigrants.

Compte tenu de la petite taille de notre échantillon, il serait intéressant d'approfondir cette recherche auprès d'autres personnes ayant une DI ou auprès des parents et des intervenants.

Ajoutons aussi que notre étude est essentiellement exploratoire, ce qui ne nous permet pas d'en généraliser les résultats. Cependant, elle nous permet d'envisager des recherches subséquentes.

Par exemple, elle indique qu'il y a lieu de se questionner davantage sur les attitudes des parents et des intervenants œuvrant avec cette clientèle pour aider celle-ci à mieux se servir de la télévision comme source d'information, à mieux vulgariser les messages météorologiques et, par la suite, à mieux adapter d'autres messages médiatiques qui s'avèrent importants pour la participation sociale des personnes ayant une DI et récemment désinstitutionnalisées .

Le nombre des participants dans cette recherche (personnes ayant DI, intervenants, parents) n'est pas suffisant. Cette recherche ouvre donc la porte devant d'autres recherches qui peuvent confirmer, modifier ou même annuler certains résultats.

PARTIE C - MÉTHODOLOGIE (maximum 1 page)

Méthode

Pour répondre à ces questions, nous avons procédé à une étude exploratoire, étant donné que les recherches concernant la communication de masse se sont peu intéressées au domaine de la déficience intellectuelle.

Tout d'abord, nous avons observé des émissions télévisées pour pouvoir sélectionner les informations indispensables aux activités quotidiennes au Québec. Nous avons ainsi choisi la météo comme information nécessaire au bon déroulement de la vie quotidienne. Ensuite, nous avons enregistré huit extraits de deux postes de télévision, soit Radio-Canada et TVA (deux postes accessibles à tout le monde même sans câble). Ces extraits ont été visionnés par quatre groupes de discussion formés d'environ cinq adultes ayant une DI (un total de 19 personnes) et considérés comme des personnes autonomes. Lors de ces groupes de discussion, les participants ont commenté les extraits du point de vue de leur compréhension et de la complexité des informations présentées. La discussion portait sur les postes les plus faciles à comprendre par les participants, la lecture du bulletin météo, les images utilisées, les cartes présentées, ainsi que les tableaux et les couleurs, etc.

Ensuite, nous avons effectué des rencontres avec les intervenants et les parents de ces mêmes participants pour discuter avec eux la situation du déplacement dans la société. Cette discussion était guidée par un questionnaire préparé afin de faciliter la compilation de leurs réponses.

Nous avons enregistré les discussions sur support audio et retranscrit sur traitement de texte (Microsoft Word). Nous avons ensuite procédé à l'analyse

de discours en associant les réponses des participants aux questions posées. Ceci nous a permis de regrouper les réponses des discussions liées à une même question et ainsi réduire les données à un plus petit nombre d'unités analytiques. Nous avons élaboré une analyse qualitative des données issues des observations, des focus groupes et des entrevues.

PARTIE D - RÉSULTATS (maximum 7 pages)

Rôles des affiches et de la télévision

Nous avons cerné ces rôles en trois axes :

Axe 1. Population générale

Sur ce plan, le but serait de changer les attitudes de la population générale envers les personnes en DI. Pour ce faire, il faut réduire les préjugés, arrêter de les infantiliser, sensibiliser la population à vivre avec elles.

Thomas (1999) nous informe que dans un environnement social où les médias ont mis en avant la performance et la beauté des personnes, on comprend fort bien que la personne visiblement handicapée se trouve dans une situation de décalage avec son environnement. Donc, la population générale ne devrait pas conférer à la personne ayant une DI un statut à part, et reconnaître qu'elle est différente, certes, mais égale aux autres.

À cet égard, la télévision pourra présenter plus souvent les personnes en DI dans les films et les émissions d'intérêt public lors desquelles des concitoyens voient leurs droits défendus, des émissions où l'on montre des gens de toutes sortes, incluant les gens ayant une DI, qui peuvent se côtoyer sans danger et qui peuvent avoir des points forts comme des points faibles, etc. Ces émissions améliorent l'attitude de la population envers cette clientèle. Par exemple, les émissions sur les exercices physiques pourront présenter une personne visiblement déficiente à côté d'autres personnes. Les affiches des publicités aussi pourront présenter une photo de ce type de personne à côté d'autres sans déficience. Ainsi, nous recommandons que les affiches et

la télévision projettent des images positives des personnes en DI, pour contribuer à une meilleure acceptation de leur différence de la part du reste de la population.

Axe 2. Personnes en DI

Les personnes en DI possèdent des caractéristiques non-cognitives qui ont certes un effet négatif sur leur participation sociale, telles que la faiblesse de l'estime de soi, la certitude anticipée de l'échec, etc. Dans cette perspective, il nous apparaît efficace qu'une présentation par la télévision de quelques expériences de réussites de ces personnes vivant des situations d'intégration, ou simplement en présentant quelques-uns de leurs points forts, atténuera le développement de leurs caractéristiques non-cognitives.

Ainsi, en présentant des exemples de tâches réussies par ces personnes, cela les encouragera à utiliser les services de leurs milieux, les aidera à être plus autonomes. Par exemple, dans un film, on pourra présenter une personne visiblement déficiente utilisant seule un moyen de transport, ou faisant seule la course à l'épicerie.

Nous recommandons donc que les affiches et la télévision projettent des images de pairs ayant réussi une action, afin d'encourager les personnes en DI à agir elles-mêmes, à sentir qu'elles sont capables et qu'elles réussiront.

Axe 3. Messages médiatiques

Dans cet axe, les affiches et la télévision émettent des informations qui, en les simplifiant ou en utilisant des symboles, pourraient aider à la réalisation

de quelques activités telles que le déplacement (par ex., les signalisations dans les moyens de transport) ou la nutrition (par ex., les émissions d'alimentation).

Le principe de l'ergonomie a aidé à créer des aménagements dans l'environnement pour faciliter l'intégration des personnes ayant une déficience motrice ou sensorielle (les rampes d'accès) (Langevin 1996). Nous pouvons donc penser à appliquer ce principe en essayant de réduire la complexité du langage utilisé dans les messages médiatiques.

Il s'agira de simplifier les messages en utilisant plus de pictogrammes, plus d'explications, etc. Pour les personnes en DI, un message doit être : 1- facile à lire, 2- facile à comprendre¹. De plus, ces personnes ont besoin d'information de base comme les nouvelles, les droits de la personne, l'accès aux services, les informations sur les transports, etc. (ILSMH, 1998).

En guise d'exemple, une affiche claire et simple dans un moyen de transport aidera la personne en DI à savoir s'orienter dans ses déplacements. Une publicité sur la nutrition pourra faire appel à une personne en DI (légère) pour simplifier le message aux autres

et les encourager. Ainsi, les affiches et la télévision pourront, par des messages dont le texte simplifié, mieux servir les personnes en DI à l'accessibilité aux informations.

Bref, ces trois axes portent sur l'adaptation des messages médiatiques soit pour améliorer les attitudes de la population générale soit pour améliorer les caractéristiques non-cognitives des personnes en DI ou pour leur faciliter l'accès aux informations.

CONCLUSION

Les émetteurs médiatiques devraient assumer la responsabilité d'adapter leurs messages, tant au plan du fond que de la forme, en fonction des caractéristiques des personnes en DI. En accord avec le modèle PPH de Fougeyrollas et à partir des travaux basés sur nos hypothèses, nous croyons donc qu'une sensibilisation accrue aux difficultés des personnes en DI devrait être réalisée auprès des émetteurs médiatiques.

Nos objectifs de départ étaient d'étudier le rôle actuel de la télévision comme source d'information pour les personnes ayant une DI et d'étudier les possibilités d'améliorer ce rôle, d'une part. D'autre part, nous visions, à proposer un modèle théorique qui peut expliquer le processus de façonnement de la norme de participation sociale et la possibilité d'adapter l'information dans les médias afin de pouvoir interpréter les résultats de cette recherche en fonction du modèle de façonnement des normes sociales et des informations proposées ci-dessus.

En ce qui concerne l'étude, les participants atteignent un certain consensus sur les points suivants :

- Ils comprennent l'importance de consulter la météo
- Ils considèrent la télévision comme une source d'information
- Ils accordent une importance particulière aux explications des animateurs
- Ils cherchent seuls des repères sur l'écran pour les aider à comprendre (par exemple, les images du soleil ou des nuages)

- Ils réclament la simplicité des informations

Ces résultats indiquent deux constats :

- D'une part, la télévision constitue un moyen efficace de rejoindre les personnes ayant une DI, par conséquent, elle pourrait être un moyen efficace de les informer.
- D'autre part, actuellement, elle n'accomplit pas son rôle instructif et informatif avec efficacité envers ces personnes, puisque la complexité des informations émises par la télévision dépasse parfois la capacité de compréhension des personnes ayant une DI.

Ainsi, nos résultats montrent que les personnes ayant une DI considèrent la télévision comme moyen d'information sur la météo, même si elles ne comprennent pas nécessairement l'information, ou même si la télévision ne s'adresse pas à elles d'une façon particulière. Ceci nous a permis de constater qu'une telle clientèle est négligée par les moyens de communication de masse. Le modèle théorique adopté nous montre qu'une interaction entre les émetteurs initiaux (les organismes) et les émetteurs relais (moyens de communication de masse) permettrait une meilleure compréhension des caractéristiques des personnes ayant une DI de la part des médias et, par conséquent, une meilleure adaptation des messages médiatiques. Ceci aiderait donc à une meilleure compréhension des informations émises par la télévision, ainsi qu'à un allègement de tâche pour les intervenants. En corollaire, cela pourrait favoriser la participation sociale de cette clientèle.

Ensuite, la représentation des personnes ayant une DI dans les médias permettrait une amélioration des normes sociales de la population en général pour accepter davantage les personnes ayant une DI dans la société.

En d'autres termes, nous pensons qu'une adaptation des informations issues de la télévision favoriserait la participation sociale des personnes ayant une DI (en facilitant leur accès aux informations, en réduisant la sujétion à autrui, en améliorant leur estime de soi, en rappelant à la population qu'elles font partie de la société, etc.). Sans compter qu'elle s'avérerait aussi utile pour d'autres clientèles qui pour une raison ou une autre auraient du mal à comprendre la météo, par exemple, les aveugles, les personnes âgées, les nouveaux arrivés, les analphabètes.

Ainsi, nous pouvons citer quelques recommandations issues de cette étude:

- 1- Améliorer les explications fournies par l'animateur (clarté, débit, vulgarisation)
- 2- stabiliser et unifier l'ordre de présentation des degrés Celsius (maximum/minimum ou minimum/maximum)
- 3- enlever les informations inutiles de l'écran pour minimiser ou éliminer la confusion chez le récepteur
- 4- recommander à l'animateur de s'habiller selon la météo annoncée, ou même présenter un dessin animé d'un personnage s'habillant convenablement selon le climat annoncé (par exemple : s'il pleut actuellement, il porte un manteau de pluie et tient un parapluie ouvert ; s'il va pleuvoir plus tard, il porte un manteau de pluie tout en tenant un parapluie fermé)

- 5- Ajouter une présentation intitulée «*Comment s'habiller*» à la fin du bulletin météo, tel que présenté sur :
<http://www.meteomedia.com/schools/cabcpoi2151317>
- 6- unifier les modèles utilisés par les différents postes pour annoncer la météo
- 7- agrandir et colorer différemment sur la carte, le nom de chaque ville énoncé par l'animateur.

Nous proposons aussi de consacrer chaque jour, dans un poste particulier, un moment fixe pour présenter la météo simplifiée destinée aux personnes ayant une DI, ou de courtes capsules météo simplifiées pour les auditoires avec besoins spéciaux. N'oublions pas que ce type de présentation pourrait servir à d'autres tranches de la société, par exemple, les aveugles, les personnes âgées, les analphabètes, les nouveaux arrivants, etc.

Il est important de noter le rôle primordial de l'animateur pour faciliter l'accès à l'information. Il est important aussi de noter que nous remarquons une concordance entre des phrases comme : «ce sont *les scientifiques qui regardent Radio-Canada*», «*c'est trop compliqué*», et la réalité que vivent les participants, puisque personne n'a cité le poste de Radio-Canada parmi les postes qu'ils consultent pour le bulletin météo.

Ainsi, la télévision, comme moyen de communication de masse disponible à tout le monde, devrait prendre en considération les caractéristiques et les besoins de toutes les tranches de la société. À cet égard, une collaboration entre le milieu médiatique et les organismes

intéressés par la clientèle de la DI constitue certainement une avenue à explorer et à développer pour adapter le contenu télévisé afin de faciliter leur accès aux informations, et ainsi favoriser leur participation sociale.

PARTIE E - PISTES DE RECHERCHE (maximum 1 page)

Les résultats de cette étude ouvrent la voie à plusieurs développements, tant pour la recherche que pour l'innovation. Ils préfigurent notamment des recherches qui associeraient la communication et la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI). Ces recherches auront pour but de répondre aux questions principales suivantes:

- Comment peut-on adapter les messages médiatiques de la télévision pour favoriser la participation sociale des personnes ayant une DI?
- Quelles sont les émissions qui intéressent les personnes ayant une DI et qui ont besoin d'adaptation?
- Comment peut-on améliorer et adapter les affiches pour améliorer l'utilisation des moyens de transport en commun?
- Quels rôles pourrait jouer l'internet comme nouveau moyen de communication (récemment utilisé) dans la participation sociale des personnes ayant une DI?
- Comment peut-on adapter l'internet comme nouveau moyen de communication pour favoriser la participation sociale des personnes ayant une DI?

Une telle orientation des travaux commanderait évidemment des efforts et des investissements importants dans la recherche et en conception de produits médiatiques adaptés qui peuvent favoriser la participation sociale des personnes ayant une DI.

Références

- 1- American Association on Mental Retardation. *Mental Retardation : Definition, classification and systems of supports*. Washington A.A.M.R. 2002
- 2- L'Association Européenne de l'International League of Societies for Persons with Mental Handicap (ILSMH Association Européenne) (1998). *Le Savoir-Simplifier, Directives européennes pour la Production d'Information en langage clair à l'usage des Personnes Handicapées Mentales*, Bruxelles, ILSMH Association Européenne.
- 3- Boisvert, D. et S. Vincent (2002). «La communication : pou relever le défi du partenariat», *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, Vol. 13, no spécial, mai 2002, p. 57-61
- 4- Bouchard C. et Dumont M. «*Où est Phil, que fait-il et pourquoi? Étude sur l'intégration sociale et le bien-être des personnes présentant une déficience intellectuelle*». Direction générale de la planification et de l'évaluation 1996. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1996.
- 5- Caron-Bouchard M. et Renaud L. *Pour mieux réussir vos communications médiatiques en promotion de la santé : guide pratique*. 2e éd. Québec: Ministère de la santé et des services sociaux, 2001 : 160
- 6- Centre de développement des transports (CDT). *Améliorer l'information des usagers : Lignes directrices pour la conception d'une signalisation favorisant une meilleure accessibilité des transports* 1996. Tom G. (CDT): 1-120
- 7- Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI). Un comité de travail à la STM. dans : *INFOCRADI*, Montréal, CRADI, 2006 : 4
- 8- Dionne C, Langevin J. Paour J-L. et Roque S. Le retard du développement intellectuel dans : Habimana E. *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, approche intégrative*. Montréal , Gaëtan Morin, 1999
- 9- El Shourbagi, S. «Quels rôles les affiches et la télévision peuvent jouer pour favoriser la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle ?», *Revue canadienne de la santé publique*, 2009 : 212-214

- 10- Fougeyrollas P, Noreau L. et St-Michel G. *La mesure des habitudes de vie Instrument détaillé (MAHVIE 3.0)*. Lac Saint-Charles : CQCIDIH 1998
- 11- Langevin J, Dionne C et Rocque, S. Incapacités intellectuelles: contexte d'inclusion et processus d'adaptation de l'intervention, dans : Rousseau R. et Bélanger S *La pédagogie de l'inclusion scolaire*. Québec, Presses des Universités du Québec, 2003 : 173-203
- 12- Langevin J. Ergonomie et éducation des personnes présentant des incapacités intellectuelles *Revue francophone de la déficience intellectuelle* 1996 (7 no 2) : 135-150
- 13- Office des personnes handicapées du Québec. La participation sociale des personnes handicapées au Québec : l'habitation, les communications et les déplacements, proposition d'une politique gouvernementale pour la participation sociale des personnes handicapées. OPHQ 2007. Sur Internet : www.ophq.gouv.qc.ca/index.htm (Consulté le 14 février 2008)
- 14- Perreault K. «*Pour mieux comprendre la différence, Une étude sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle et sur ceux de leurs proches*». Direction générale de la planification et de l'évaluation 1997, Québec, Ministère de la Santé et des services sociaux, 1997
- 15- Powers LE, Wilson R, Matuszewski J, Philips A, Rein C, Schmacher D. et Gensert J. Facilitating adolescent self-determination. What does it take? Dans: Sands M.L, et Wehmeyer, *Self-Determination Across the Life Span. Independence and Choice for People with Disabilities*. Baltimore, Paul H. Brookes Publishing, 1996: 257-284
- 16- Proulx S. et Maillet D. La construction ethnographique des publics de télévision dans : Proulx S. *Accusé de réception, le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998 : 121-161
- 17- Renaud, L. (2007). *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*. Québec: Presses de l'Université du Québec
- 18- Rocque S, Langevin J, Belly C. et Trépanier N. Modèle de la situation de formation, approche écologique en réadaptation d'adultes présentant des incapacités intellectuelles. *Revue Repères* 1997 (18) : 81-93
- 19- Tomas L. *Handicapés ou non, ils jouent ensemble, pratiques d'intégration en centres de loisirs*. Yves Michel, Levallois Perret, France, 1999. : 139